

SAUGET, STÉPHANIE. *Histoire des maisons hantées : France, Grande-Bretagne, États-Unis (1780-1940)*. Paris, Tallandier, 2011, 269 p. ISBN 978-2-84734-679-4

Bertrand Bergeron

Volume 10, 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1013573ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1013573ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Bergeron, B. (2012). Compte rendu de [SAUGET, STÉPHANIE. *Histoire des maisons hantées : France, Grande-Bretagne, États-Unis (1780-1940)*. Paris, Tallandier, 2011, 269 p. ISBN 978-2-84734-679-4]. *Rabaska*, 10, 276–279.
<https://doi.org/10.7202/1013573ar>

entreprise, en plus de répondre à toutes les questions citées plus haut, permet également d'aborder un autre point important. L'auteur démontre que les musées d'histoire, hier comme aujourd'hui, tentent pour la plupart de répondre à la question « Qui sommes-nous ? » comme société. En ce sens, l'examen de l'évolution des musées d'histoire met en lumière les façons de concevoir et de présenter la société québécoise à travers le temps et de comprendre également « Qui nous étions ».

ÈVE LAFOREST

Université du Québec à Montréal

SAUGET, STÉPHANIE. *Histoire des maisons hantées : France, Grande-Bretagne, États-Unis (1780-1940)*. Paris, Tallandier, 2011, 269 p. ISBN 978-2-84734-679-4.

Rappel d'un fait divers : à la suite de la condamnation du couple Bernardo-Homolka, les citoyens du quartier résidentiel où ils habitaient ont exigé et obtenu, en 1995, de la municipalité de Port-Dalhousie, en Ontario, la démolition de leur maison. Motif invoqué : sa présence dévaluait la valeur marchande de leur propriété. Un non-dit se cache derrière cet argument *a priori* purement commercial : une tenace tradition populaire fait d'une demeure où s'est produit un crime atroce un lieu voué à la hantise, ce qui, dans le cas qui nous occupe, aurait troublé la quiétude de la paisible ville ontarienne. Dans le même esprit, les voisins de la demeure de Russell Williams demandent qu'elle soit rasée. Est-il nécessaire d'ajouter que, dans cette province, la présence non déclarée d'un fantôme dans une maison en vente est considérée comme un vice caché pouvant entraîner l'annulation de la transaction ?

Qu'est-ce qu'une maison hantée ? Pourquoi celle-ci et non pas toutes les autres ? Les maisons hantées ne sont pas « sans histoire et sans littérature ». Elles participent d'une culture qui évolue au gré des transformations sociales des collectivités.

C'est à ce genre de question auxquelles s'attaque Stéphanie Sauguet dans un ouvrage particulièrement bien documenté : *Histoire des maisons hantées*. L'auteur s'intéresse à la représentation sociale de la maison hantée aux XIX^e et XX^e siècles en France, en Angleterre et aux États-Unis. Même s'il n'est fait mention du Québec et plus généralement de l'Amérique française qu'à l'occasion du seul ouvrage cité (*Les Revenants de la Beauce*, de Paul Jacob), les considérations et les conclusions auxquelles en arrive l'historienne s'y appliquent par défaut, pourrait-on dire. Cette absence trouverait-elle son explication par ce décalage dans l'état de la recherche observé de nombreuses fois par les chercheurs de part et d'autre de la grande mare ? Cela reste à enquêter.

La maison hantée est la représentation sociale d'un drame à cinq person-

nages, impliquant un esprit, généralement désigné sous le terme générique de fantôme, un ou plusieurs résidants dans un espace clos où s'invite parfois un exorciste (un désenvoûteur) ou un médium. Cet espace clos, en l'occurrence la demeure, s'il sert à la fois de scène ou de décor, tient aussi le rôle de personnage. À cet égard, il est doublement objet d'une hantise : par le fantôme qui dérange les occupants et par ces derniers qui troublent les habitudes posthumes du premier. Le dernier rôle de cette dramaturgie populaire revient aux habitants du lieu où se situe la maison. Ces derniers l'investissent par leur discours, transformant les événements qui s'y déroulent de fait divers en légende locale. La maison hantée devient, dans le patelin, ce lieu précis où la frontière normalement étanche entre le naturel et le surnaturel s'estompe. Une ouverture entre ici-bas et l'au-delà bée par où transitent des esprits qu'il est urgent de rapatrier pour restaurer l'ordre du monde. Des êtres humains entrent en contact avec des êtres surnaturels qui furent en, d'autres temps, des hommes et des femmes comme eux.

Dans la civilisation traditionnelle, toutes les maisons n'ont pas le privilège discutabile d'être hantées. Il y a un protocole à respecter. La hantise résulte parfois d'une malédiction (« Après ma mort, tu entendas parler de moi »), d'un crime odieux à caractère sanglant, d'un suicide. Si le cas de la malédiction produit habituellement des intersignes (marche d'escalier qui craque, chaise qui berce seule, *etc.*), le crime, où il faut départager le criminel de la victime, et le suicide produisent des fantômes qui circulent dans la maison dans l'espoir de trouver le repos posthume. Éjectés de la vie avant leur heure dans le cas des victimes et des suicidés, ces défunts n'arrivent pas à intégrer leur patrie posthume, les rites funéraires ayant été impuissants à les transformer de défunts en ancêtres. Les criminels, quant à eux expient jusqu'à leur délivrance. Tel est, esquissé à larges traits, le portrait de la hantise traditionnelle. Ce côté-ci des choses retient médiocrement l'attention de Stéphanie Sauget si ce n'est pour procurer une assise à sa recherche.

« [A]doptant une démarche compréhensive d'histoire sociale des représentations » (p. 228), l'auteur divise sa recherche en onze chapitres regroupés en trois parties : « Les maisons hantées, un enjeu de savoir et de pouvoir » ; « Entre espace et enjeu de société : la maison vécue comme hantée » ; « La maison hantée, contrepoint du *Home sweet home* ». Il en découle que la hantise ne constitue pas un phénomène marginal et excentrique de nos sociétés, mais participe de son imaginaire social et culturel. Car il y a une culture de la maison hantée diffusée autant par les médias de masse, la littérature, le cinéma, la peinture et la tradition orale. Ce dernier aspect demeure embryonnaire, Sauget étant historienne de formation. Son découpage spatio-temporel la situe au cœur des transformations qui ont abouti à un « désenchantement du monde » (on doit l'expression à Max Weber).

Si l'Antiquité a privilégié la grotte, la forêt, les ruines, les lieux ouverts pour les manifestations spectrales, si la littérature gothique a voué une prédilection pour les couvents, les châteaux, les manoirs, l'accession de la bourgeoisie au pouvoir a, pour ainsi dire, moussé la popularité de la maison, cet abri, ce refuge, cette vitrine sociale magnifiée par son architecture, où trône la fée du logis qui peut, à l'occasion, se métamorphoser en « folle du logis » (Malebranche). Les inconditionnels du film de Polanski, *Un bébé pour Rosemarie*, en savent quelque chose. Le corps de l'héroïne est hanté par le fils de Satan que l'échographie révèle sous la forme d'un spectre. Un des sommets de la hantise est atteint à travers *Alien, le 8^e passager* de Ridley Scott (incidemment, ils sont neuf si on tient compte du chat...). Le corps humain devient l'incubateur d'une présence indésirable et mortelle.

Chaque époque aime distribuer ses rôles aux acteurs sociaux selon l'idéologie qui l'anime. Au XIX^e siècle, la femme, considérée comme un être faible, soumise à l'empire de son imagination, hante la maison qui parfois finit par la hanter. Sa sensibilité épidermique lui permet de déceler des présences invisibles. Ce siècle, pourtant féru de scientisme, tout en renvoyant la hantise traditionnelle au bric-à-brac des superstitions d'antan, a pourtant innové dans ce domaine au sens où, au lieu de repérer des lieux hantés, il a inventé des lieux à hanter, des *spirit rooms* comme Jonathan Koons en fit construire une en 1852 dans laquelle « les esprits [...] venaient en bandes. Ils étaient nombreux, 165 en tout, et prétendaient avoir vécu avant Adam, le premier homme » (p. 56). Il suffit qu'une personne sensible aux présences invisibles visite un lieu pour qu'il soit hanté. Victor-Lévy Beaulieu, dans *Pour saluer Victor Hugo*, reproduit les notes sténographiées d'une séance de spiritisme tenue à la résidence de l'auteur des *Misérables*. Les réponses obtenues de l'au-delà ressortissent étrangement de l'imaginaire hugolien à tel enseigne qu'on est en droit de croire que Hugo lui-même était habité, hanté.

L'époque vit se multiplier les médiums, surtout à partir de 1848, à l'instigation des sœurs Fox qui avouèrent plus tard (1888) – mais trop tard, la mode étant lancée – leur supercherie. Le fantôme classique a cédé la place à l'esprit nouveau, le médium a supplanté l'exorciste et le désenvoûteur, le spiritisme, pour lequel Alain Kardec fait figure de Paul de Tarse, s'est imposé dans le paysage des religions traditionnelles. Alors que ces dernières s'étaient attribuées le rôle de douaniers du surnaturel en fermant le plus hermétiquement possible les lieux de passage entre l'au-delà et ici-bas, les médiums franchissent allègrement la frontière interdite, interrogent les esprits dans le but d'en tirer des renseignements sur la vie après la mort.

Cette vague de hantise n'est pas exempte d'un certain effet de mode. Il est parfois de bon ton d'habiter une maison hantée, la présence d'un fantôme peut, à l'occasion, servir d'argument de vente pour les excentriques. Des cir-

cuits touristiques sont créés pour les montrer et, si possible, les faire visiter. La maison hantée cesse de faire peur, elle attise la curiosité, ne provoque plus cette terreur et cette fascination qui la faisaient participer à l'univers du sacré.

Stéphanie Sauget ne résout pas l'énigme de la réalité objective de la hantise. Tel n'était pas son objectif, et on lui en sait gré. La vérité des maisons hantées réside dans le fait qu'elles sont hantées parce qu'on les croit hantées, et qu'on est fondé de le croire en vertu de la sincérité du témoignage de ceux qui ont vu les fantômes ou constaté des intersignes. Les chasseurs de fantômes qui les traquent ramènent bien peu de prises dans leurs carniers.

L'étude foisonnante de Stéphanie Sauget, dont le style ne le cède en rien à la richesse de l'érudition, est un livre nécessaire pour qui s'intéresse à un phénomène omniprésent sur certaines chaînes télévisuelles. J'en ai fait une lecture enthousiaste en espérant que, dans un proche avenir, un chercheur se penche sur nos maisons hantées pour analyser ce côté de notre imaginaire collectif plus souvent qu'autrement laissé dans l'ombre : notre rapport au surnaturel.

BERTRAND BERGERON

Saint-Bruno en Lac-Saint-Jean

TURGEON, LAURIER [dir.]. *Territoires*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, « Patrimoine en mouvement », 2009, 218 p. ISBN 978-2-7637-9016-9.

« Territoires ». Quiconque traverse ceux du Québec, terre d'échanges et de rencontres depuis l'époque coloniale, ne peut être que frappé par leur diversité. L'ouvrage de Laurier Turgeon ancre ici une réflexion sur la notion de territorialité au travers des espaces mobiles, pays métissés et territoires pluriels du Québec. Entre « déterritorialiation » et « multiterritorialisation », les auteurs du recueil formulent l'hypothèse qu'un espace est un facteur essentiel de développement d'une identité, qu'il soit réel, physique ou symbolique. Au travers des formes variées d'expression et de construction du territoire, tant dans l'art, les aménagements spatiaux ou encore les pratiques culturelles telles que les récits, les rituels et la consommation alimentaire, les intervenants illustrent ici les confins d'une notion dont nous connaissons finalement peu les conditions et facteurs d'apparition.

Symboliquement, les premières lignes de l'ouvrage s'offrent à l'historiographie des premiers temps du Musée de la civilisation de Québec. La préface de Marie-Charlotte De Koninck mentionne les deux projets successifs d'exposition permanente *Mémoires* puis *Territoires*, qui marquent la linéature d'une identité, celle d'une civilisation et de son musée. Dès lors,